

**Conseil Municipal**  
**Du Jeudi 8 avril à 19h30**

L'an deux mil vingt-et-un, le 8 avril à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 2 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des associations afin de respecter les mesures sanitaires liées à la COVID-19, sous la présidence de Vincent LEMETTAIS, Maire.

Nom et Prénom	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoirs
M. LEMETTAIS Vincent	X			
M. REVERT Rémi	X			
M. HORCHOLLE Patrice			X	
M. TESSON Guillaume	X			
M. BARBARAY Marc	X			
M. BLONDEL Franck	X			
M. PINEL Julien	X			
M. LEPREVOST Jean		X		
Mme BLONDEL Virginie	X			
M. FISCHER Christophe	X			
Mme BARBULÉE Catherine	X Arrivée à 19h55		Arrivée à 19h55	Guillaume TESSON
M. PATIN Philippe	X			
Mme REVERT Athénaïs	X			
M. BARBARAY Philippe	X			
Mme GROUT Stéphanie			X	Athénaïs REVERT
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. BARBARAY Marc

M. Le Maire demande l'ajout de deux points supplémentaires :

- SDE76 – Approbation de l'adhésion de la commune de Saint Valery en Caux
- Mission Locale Caux – Seine - Austreberthe - Adhésion 2021.

**01 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2021.**

Le compte rendu de la séance du 4 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

**02 - INFORMATIONS DU MAIRE.**

- Retour sur le rendez-vous avec M. Pascal MARTIN Sénateur sur le sujet de la Défense Incendie des communes rurales
- Sinistre Salle Polyvalente – une vitre de la porte du sas a été brisée pendant service de cantine, prise en charge par l'assurance du SIVOS.
- A la demande et à la charge de riverains deux arbres vont être abattu à Saint Sulpice
- Prochainement vente ambulante de produits locaux sur la place Robert Levesque les vendredis de 11h00 à 12h30 et un camion pizza a également fait une demande en mairie.
- Secrétariat de la Mairie en télétravail afin de respecter les mesures gouvernementales.
- Les enfants du personnel prioritaire de l'école sont accueillis à l'école d'Etoutteville sans garderie ni cantine. Monsieur Le Maire remercie à nouveau les conseillers qui ont aidés à la surveillance des enfants sur le temps du midi.

### 03 – PRÉSENTATION ET ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2020.

Monsieur Le Maire présente le compte de gestion 2020 de Madame Le Receveur et indique qu'il est en concordance avec le compte administratif 2020.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents adopte le compte de gestion 2020.

### 04 – PRÉSENTATION ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et R.2342-1 à D2342-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 juin 2020 approuvant le budget primitif de l'exercice 2020, Compte tenu de la commission finances réunie le 25 mars 2021,

Le maire donne la parole à M. BARBARAY Marc, conseiller municipal qui expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Rémi REVERT, doyen d'âge, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Par voix 12 pour, 0 contre, 0 abstention,

Adopte le compte administratif de l'exercice 2020 qui sont en accord avec le compte de gestion 2020 est arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>Résultat de clôture 2019</b>	42 108,14 €	106 444,98 €	148 553,12 €
- <b>Dépenses</b>	81 801,78 €	284 076,27 €	365 878,05 €
- <b>Recettes</b>	68 316,37 €	314 490,22 €	382 806,59 €
<b>Résultat de l'exercice 2020</b>			
- <b>Excédent</b>		30 413,95 €	16 928,54 €
- <b>Déficit</b>	13 485,41 €		
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2020</b>			
- <b>Excédent</b>	28 622,73 €	136 858,93 €	165 481,66 €
- <b>Déficit</b>			

### 04 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020.

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Vincent LEMETTAIS,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le 8 avril 2021,

Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2020,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2019	VIREMENT de la Section de Fonctionnement	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	CUMUL AU 31/12/2020
<b>INVESTISSEMENT</b>	42 108,14 €	- €	- 13 485,41 €	28 622,73 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	106 444,98 €	- €	30 413,95 €	136 858,93 €

Besoin de financement :

RESTES A RÉALISER 2020	SOLDES RESTES A RÉALISER	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	TOTAL
9 860,86 €			
- €	- 9 860,86 €	28 622,73 €	18 761,87 €

Considérant que seul le résultat de section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2020</b>	136 858,93 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	60 000,00 € 76 858,93 €
Total affecté au c/1068 :	60 000,00 €
<b>REPORTS EN 2021 :</b> Solde d'investissement hors restes à reprendre en 2021 en <b>RECETTE</b> du 001 Excédent de fonctionnement à reporter en 2021 en <b>RECETTE</b> du 002	28 622,73 € 76 858,93 €

## 05 - PRÉSENTATION ET VOTE DES TAXES LOCALES DIRECTES 2021

Monsieur Le Maire rappelle qu'en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) **sont fusionnées et affectées aux communes** dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021, par application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, et à l'allocation compensatrice TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

Il est proposé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales directes au titre de l'année 2021.

Après avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE le vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2021 comme suit :

	TAUX Année 2020	TAUX Année 2021	BASES PRÉVISIONNELLES 2021	PRODUIT ATTENDU 2021
Taxe foncière (bâti) :	9.62 %	9,62 % + 25,36 % = 34.98 %	320 800	112 216 €
Taxe foncière (non bâti)	23.79 %	23.79 %	70 400	16 748 €
			<b>TOTAL</b>	128 964 €

## 06 - SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS.

Il est demandé à M. Philippe BARBARAY, en tant que Président du Club de l'Amitié de ne pas prendre part au vote.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, Par voix 12 pour, 0 contre, 1 abstention,

**DÉCIDE** de verser aux associations pour l'exercice 2021 les subventions telles que figurant ci-dessous :

Le Comité des Fêtes	910.00 €
Les Cousins du Nouveau Monde	210.00 €
Club de l'Amitié	910.00 €
ADMR Doudeville	400.00 €
Le Tonic Club ( <i>investissement dans tapis convenu en 2020</i> )	0.00 €
La Coopérative Scolaire d'Hautot Saint Sulpice	700.00 €
Banque Alimentaire	100.00 €
Caux Ph'Hautot Club	220.00 €
MISSI	100.00 €
Le Souvenir Français	40.00 €
Association diocésaine de Rouen	588.00 €

#### 07 - SYNDICATS INTERCOMMUNAUX - INSCRIPTION ET FISCALISATION DES CONTRIBUTIONS 2021.

**Vu** les contributions 2021 au SIVOSSSE (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, Sportive et Socio-Educative) de la Région de Doudeville et au SIVOS E.H.V,

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'inscrire au budget primitif communal 2021 la contribution communale 2021 au SIVOS E.H.V. : Le montant de la contribution, estimé à 36 744 €, figurera à l'article 6554 « contribution aux organismes de regroupement » en section de fonctionnement du budget communal 2021.
- De fiscaliser la contribution communale 2021 du SIVOSSSE de la Région de Doudeville d'un montant de 14 482.42 €.

#### 08 - PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur Le maire présente au conseil municipal la proposition de Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2021, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
- Investissement	161 492 €	161 492 €
- Fonctionnement	356 750 €	356 750 €
<b>TOTAL</b>	<b>518 242 €</b>	<b>518 242 €</b>

#### 09 - PLANNING POUR L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES DIMANCHES 13 ET 20 JUIN 2021.

Monsieur Le Maire demande aux conseillers leurs disponibilités pour l'organisation des bureaux de votes et élabore le planning.

#### 10 - DEMANDE D'ADHÉSION AU SDE 76 DE LA COMMUNE DE SAINT-VALERY-EN-CAUX.

Il est proposé d'accepter l'adhésion de la commune de Saint-Valery-en-Caux au SDE76 et d'étendre le périmètre de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre à la commune de Saint-Valery-en-Caux.

Chaque adhérent dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification par le SDE76 de sa délibération pour se prononcer à son tour sur l'adhésion envisagée (à défaut de délibération dans ce délai, sa décision sera réputée FAVORABLE) et qu'il convient donc de consulter les adhérents du SDE76 à un moment propice aux réunions des conseils municipaux

Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le conseil municipal, ACCEPTE l'adhésion de la commune de Saint-Valery-en-Caux au SDE76 et ACCEPTE d'étendre le périmètre de l'adhésion de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre à la commune de Saint-Valery-en-Caux.

#### 11 - MISSION LOCALE CAUX-SEINE-AUSTREBERTHE - ADHÉSION 2021.

M. Le Maire propose à l'assemblée de renouveler l'adhésion à la Mission Locale pour 2021.

Coût à l'habitant : 1.05 € nb d'habitants retenu : 693 soit une dépense de 728 €.

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de renouveler son adhésion à la Mission Locale pour l'année 2021.

#### 12 - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET RÉUNIONS SYNDICALES

M. Philippe PATIN                      Travaux : Statue de la vierge Route d'Etoutteville : des entreprises sont venues pour élaborer des devis de rénovation de celle-ci. Il convient de la nettoyer et de refaire l'étanchéité du socle car l'eau s'écoule derrière les murs et les pousse.

Mme Catherine BARBULÉE            Réunion incendie avec le sénateur Pascal MARTIN : en juin possibilité que les normes/aménagements en matière de défense incendie soient revues à la baisse notamment dans les communes rurales.

M. Julien PINEL                         SDE76 : pas de réunion mais réception d'une documentation avec les différentes aides financières proposées par le syndicat.

M. Vincent LEMETTAIS                SIVOSSE Doudeville : réunion vendredi 9 avril.  
SIVOS EHV : Vote du BP2021 avec rallonge de 3 000 € par commune reportée pour le financement du self-service des petits.  
CCYN : Vote du BP2021 la semaine prochaine avec la capacité d'investissement de 4M €/an sur 10 ans avec endettement en baisse.  
Un plan de soutien aux commerces suite à la COVID 19 est engagé.  
M. Le Maire a reçu M. TERRIER afin de faire un point sur les commerces de la commune dans le cadre de la création d'une union commerciale intercommunale. (aide à la mise en ligne de produits... ; adhésion gratuite la première année puis 150 €/an)  
Syndicat des bassins versant : réunion le 12 avril.

#### 11 - QUESTIONS DIVERSES.

M. Vincent LEMETTAIS                Panneau Pocket : Application d'informations des administrés dont le coût annuel est de moins de 200 €/an. Les membres du conseil sont favorables à sa mise en place.

Mme Catherine BARBULÉE Cérémonie du 8 mai : selon le contexte sanitaire la cérémonie aura lieu en nombre restreint ou non. Mme BARBULÉE se charge de commander la gerbe.  
Selon le contexte, la fête des mères sera également organisée.

M. Julien PINEL Lorsque Lyonel a été absent, il a été constaté un grand nombre d'incivilités au niveau des conteneurs à verres route d'Etoutteville (dépôts de casseroles, assiettes... parfois en état d'être utilisés). Il est soulevé l'idée de « boîte à dons » pour permettre aux administrés de se débarrasser d'objets encore en bon état qui pourraient être utiles à d'autres. Reste à voir comment organiser celle-ci.

Mme Virginie BLONDEL S'interroge sur le projet de délocalisation du point d'apport des déchets verts de la commune.  
M. Le Maire indique que le terrain convoité par la CCYN a été vendu, de ce fait la commune va disposer encore quelques années de ce service.

M. Guillaume TESSON Demande à M. Le Maire si de nouvelles entreprises l'ont sollicité et s'il a un retour des élus locaux, et notamment la président de la CCYN, sur ce sujet.  
M. Le Maire indique que de nombreuses entreprises souhaitent le rencontrer sur ce sujet mais son agenda ne le permet pas. Cependant, il constate que le projet est sensiblement le même pour toutes mais les variants proposés sont intéressants.  
Il a eu connaissance que M. LEGAY a également été contacté sur ce sujet.

A l'issue du tour de table, pas d'autres questions ne sont soulevées.

La séance est levée à 21h20.

M. LEMETTAIS Vincent	M. REVERT Rémi	<del>M. Patrice HORCHOLLE</del>
M. TESSON Guillaume	M. BARBARAY Marc	M. BLONDEL Franck
M. PINEL Julien	<del>M. LEPRÉVOST Jean</del>	Mme BLONDEL Virginie
M. FISCHER Christophe	Mme BARBULÉE Catherine	M. PATIN Philippe
Mme REVERT Athénaïs	M. BARBARAY Philippe	Pour Mme GROUT Stéphanie Mme REVERT Athénaïs